ECLA & VOUS

Le journal d'information d'Espace Communautaire Lons Agglomération

Janvier 2014 | #2 | www.ecla-jura.fr

ECLA terre d'entreprises ! A l'image d'Altus Coating, qui évolue dans l'univers feutré du conditionnement de luxe (*lire notre Focus sur l'économie*).

• Médiathèque
Un académicien et un prix national pour ses « un an » - **p. 2**

• Economie
ECLA conforte ses partenariats avec les entreprises - **p. 4 et 5**

• C'est voté !
Les dernières décisions adoptées en conseil - **p. 6**

E&V_2.indd 1 30/12/2013 16:38:09

Edito

« En raison de la proximité du prochain scrutin municipal, ECLA & Vous ne publie pas le traditionnel éditorial du président ».

Erik Orsenna souffle la 1ère bougie de la médiathèque

Erik Orsenna est notamment l'auteur des « Chevaliers du subjonctif ».

C'est la cerise sur le gâteau ... d'anniversaire ! L'écrivain Erik Orsenna, membre de l'Académie Française, est venu animer une conférence et rencontrer le public du Centre Culturel Communautaire des Cordeliers. Ce moment avait lieu le vendredi 6 décembre à l'occasion du premier anniversaire de la médiathèque. Un évènement qui conforte le rôle de la structure à accueillir des rendez-vous culturels de premier plan dans l'Agglomération et au-delà.

LES 4C EN CHIFFRES

- Ouverture au public le 28 novembre 2012
- 10 643 inscrits à ce jour
- 1 100 séances de cinéma
- 191 films projetés
- 83 296 documents (hors réserve)
- 317 668 prêts

4C : une référence nationale pour le Concours national des Villes

L'annonce avait été faite en mai dernier. Confirmant la nouvelle, François Rivière, le président du Concours national des Villes est venu remettre, en main propre et à la médiathèque, le Grand Prix national pour son offre à destination de la jeunesse.
Impressionné par la qualité architecturale, environnementale et culturelle du lieu, François Rivière a également souligné l'importance de l'implantation, en plein coeur historique, de la structure. Un choix déterminant qui explique le succès des 4C !

Directeur de la publication : Jacques Pélissard
Conception : Espace Communautaire Lons Agglomération
Rédaction : Service Communication
Photographie : Service Communication
Imprimerie : Mourier
Ecla - 4 avenue du 44e R.I. 39000 Lons-le-Saunier - Tél. 03.84.24.46.06.
E-mail: contact@ecla-jura.fr - Internet : www.ecla-jura.fr

E&V_2.indd 2 30/12/2013 16:38:13

Elections locales : ce qui change en 2014

Le bulletin de vote aura un nouveau visage lors des prochaines élections de mars, notamment pour permettre d'élire directement les délégués communautaires dans les communes de plus de 1 000 habitants : le « fléchage », grande nouveauté du scrutin.

Elections mode d'emploi. Les prochaines municipales du mois de mars 2014 verront apparaître plusieurs nouveautés dans les communes. A commencer par les villes et villages dont le nombre d'habitants se situe entre 1000 et 3500, où les listes devront toutes, sans exception et pour la première fois, respecter le principe de parité. Seconde nouveauté, le dépôt de listes bloquées, avec pour conséquence l'impossibilité désormais de panacher.

A Perrigny par exemple, les listes devront respecter le principe de parité.

Un lien plus fort entre citoyen et agglomération

Mais l'évolution la plus sensible de ce scrutin à venir réside certainement dans le « fléchage », qui concerne l'intégralité des communes de plus de 1 000 habitants. Un dispositif qui consiste à créer deux listes sur un même bulletin de vote : une première - classique - pour l'élection du conseil municipal, et une seconde où seront réunis les candidats aux fonctions de délégués communautaires.

Concrètement, ce dispositif a pour objectif de rapprocher le citoyen de son intercommunalité. Jusqu'à présent, l'élection des délégués communautaires se faisait indirectement, puisque les conseils municipaux seuls avaient la charge de les désigner.

Le fléchage devrait donc permettre un lien plus fort entre les citoyens et l'agglomération. Une façon de rendre ECLA encore plus proche pour ses 33 000 habitants !

Et dans les « petites » communes ?

La mairie de Pannessières.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, la règle sera ... la constante, ou presque. Les « petites » communes ne sont encore pas touchées par la parité, et il sera toujours possible, pour les votants, de panacher entre les différentes listes proposées.

Néanmoins, les candidats devront être obligatoirement enregistrés préalablement en Préfecture. Finie donc, la possibilité de voter pour un candidat non déclaré. Quant aux délégués communautaires, ils seront désignés, à l'issue du premier conseil municipal, dit « d'installation », selon l'ordre hiérarchique.

> COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

En cas d'empêchement le jour du scrutin, il est possible de voter par procuration. Il faut pour cela se rendre au commissariat de police, à la gendarmerie ou au Tribunal d'Instance, muni d'une pièce d'identité et remplir une déclaration d'absence sur l'honneur.

Le votant désigne alors un mandataire qui doit impérativement être inscrit sur les listes électorales de la même commune. En théorie, il est possible d'effectuer une procuration jusqu'à la veille de l'élection, mais en raison des délais d'acheminement des documents à la mairie, il est préférable de le faire le plus tôt possible. La procuration est gratuite.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

E&V_2.indd 3 30/12/2013 16:38:15

Focus

Economie : un travail de fond avec les entreprises

La zone des Plaines II à Courlaoux représente un investissement, pour ECLA, de 1,1 million d'euros. La phase de commercialisation est d'ores et déjà engagée.

Des chiffres...

5 zones d'activité économique soit :
- 185 hectares
- 192 entreprises
- 2 700 emplois
... et 2 zones en projet

> La zone des Plaines II achevée
> Le premier bassin d'emplois de la région
> ECLA aux côtés des entrepreneurs
> Une réussite made in Jura

Maurice Gallet

Vice-président d'ECLA en charge du développement économique.

En matière de développement économique, quelle est la philosophie mise en oeuvre par ECLA ?

ECLA doit être à l'écoute des entreprises, dans la durée, et en proposant des solutions concrètes « sur mesure », en terme de foncier ou de bâti. Depuis plusieurs années, la collectivité joue par ailleurs un rôle de facilitateur auprès des différents interlocuteurs du monde économique. L'objectif est de travailler en réseau, d'anticiper les demandes futures, avec une vision prospective des réserves foncières. Tout ce travail paie aujourd'hui, et contribue aux bons chiffres de l'emploi du Bassin Lédonien.

... et des lettres

La zone des Plaines II est opérationnelle à Courlaoux

Au terme d'un an de travaux, la zone est aujourd'hui achevée. Les premières entreprises arrivent dès 2014.

Après une année de chantier, la zone des Plaines II à Courlaoux a été achevée au mois de septembre dernier. Cette zone s'étend sur une surface d'environ 10 hectares, et devrait accueillir ses premières entreprises au cours de l'année 2014. Parmi celles-ci, notamment, un garage pour les poids-lourds, a d'ores et déjà réservé une parcelle de 3 500 mètres carrés.

Un investissement de 1,1 million

Dans le même temps, une société de construction métallique a également mis une option pour 10 000 mètres carrés, tout comme la société ACZM et Bois et la société Connexion. ECLA y a déjà investi la somme de 1,1 million d'euros, et a perçu des aides de l'Etat au titre de la DETR et du Conseil Général du Jura.

Des enrobés innovants et plus propres

A noter, par ailleurs, que les enrobés réalisés par l'entreprise Eiffage, située sur la zone des Plaines I, relèvent d'un procédé plus « propre » que les enrobés standards. Portés à une température de 130°C - au lieu de 170°C - ils permettent une économie de combustible fossile non négligeable.

- Contact : 03 84 47 88 28

E&V_2.indd 4 30/12/2013 16:38:20

Le dialogue, clef de voûte du développement économique

Chaque projet économique est différent. C'est pour cela qu'ECLA prend le temps d'écouter ses entreprises, pour apporter, dans la mesure de ses moyens, des réponses concrètes et adaptées aux investisseurs locaux.
Parmi les solutions que la collectivité peut avancer, ECLA propose des terrains nus, et des parcelles dans l'une de ses 5 zones économiques (Lons-Perrigny, les Plaines I, les Plaines II, Messia et la Levanchée).

Coup de pouce avec le crédit-bail

Mais ECLA peut également proposer, en fonction des dossiers et des perspectives d'évolution des entreprises, des locations de bâtiments ou de hangars, ainsi que des cellules au sein d'hôtels d'entreprises ou de pépinière d'entreprises.
Au cas par cas, la Communauté d'Agglomération peut également réaliser un bâtiment en fonction des particularités de l'activité d'une entreprise. Ce fut le cas des transports Bouquerod, lors de leur installation à Lons-le-Saunier : « *Il y a 13 ans, l'ancienne Communauté de Communes a réalisé la plateforme sur laquelle nous sommes, et que nous avons remboursée sous forme d'un crédit-bail. Nos fonds propres nous avaient essentiellement servi à investir dans le matériel. Grâce à la collectivité, nous avons pu trouver une solution pour notre site* » explique Pierre Bouquerod.
Venus de Champagnole avec 40 salariés en 2000, l'entreprise compte aujourd'hui 75 collaborateurs, pour une flotte de 61 véhicules !

Les transports Bouquerod représentent aujourd'hui 75 emplois, pour une flotte de 61 véhicules.

Altus Coating en pleine croissance

La petite entreprise déploie, discrètement, ses ailes dans l'univers feutré du packaging de luxe. Née en 2007 sous l'impulsion de Lucien et d'Eric Pertus, la société Altus Coating a su faire preuve de son savoir-faire au sein de la Pépinière d'Entreprises d'ECLA, installée dans la Zone Industrielle de Lons-Perrigny.

Les grandes marques du luxe

Altus Coating assoit sa réussite sur une recette simple : savoir répondre aux cahiers des charges les plus improbables, dans l'élaboration des vernis, et notamment grâce à sa maîtrise du séchage aux rayons ultra-violets : un séchage plus agressif et plus rapide.
Aujourd'hui, Altus Coating a d'ores et déjà réalisé des vernis pour Dior, Nina Ricci ou Guerlain. Elle a recruté trois nouveaux collaborateurs en 2013 et a plus que doublé son chiffre d'affaires depuis sa création. Une véritable réussite made in Jura !

Lucien et Eric Pertus, un véritable savoir-faire en matière de chimie.

Chômage : les bons chiffres de Lons

Le Bassin Lédonien comptait, en octobre dernier, 7% de demandeurs d'emplois. Soit la meilleure moyenne de Franche-Comté, où le taux se situe à hauteur de 10 % (source Ministère du Travail - DIRECCTE). Un chiffre qui traduit un travail de longue haleine pour le maintien et le dynamisme du tissu économique et qui, s'il est certes toujours trop haut, n'entamera pas la motivation des acteurs locaux de l'emploi.+

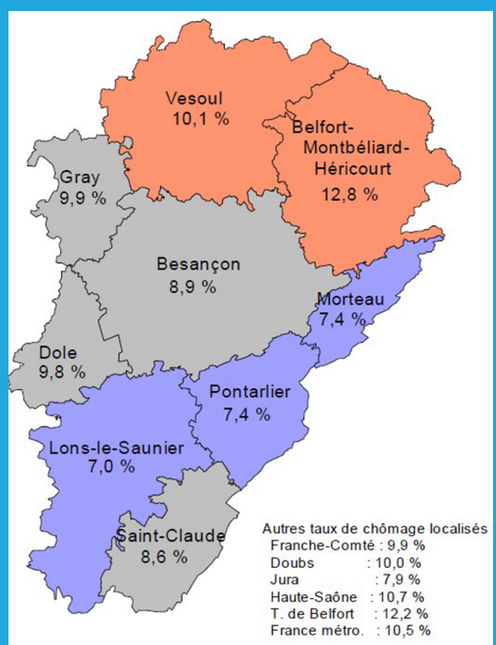

E&V_2.indd 5 30/12/2013 16:38:25

Plus d'un million d'euros pour les routes

C'est le budget consacré, pour l'année 2013, à la réfection des chaussées des différentes communes membres de l'Agglomération. Le point sur l'un des postes budgétaires les plus conséquents d'ECLA.

Compétente en matière de gestion de voirie, ECLA consacre une part importante de son budget pour la réfection des routes avec, pour la seule année 2013, la somme de 1 005 000 € T.T.C. Un investissement qui répond à une réelle nécessité, et qui fait l'objet d'une réflexion à l'échelle de plusieurs années. Depuis 2003, date de la prise de compétence voirie, ECLA a rénové 120 kilomètres de voirie cumulés, sur les 250 que compte l'agglomération.
La réfection des voiries est assurée par l'entreprise Eiffage. A titre d'exemple, 6 880 tonnes d'enrobés ont été déposées au titre de l'année 2013, pour la réfection de 9,8 kilomètres de voirie. D'où l'importance de phaser les investissements et de veiller aux priorités !

A Montmorot, par exemple,
trois voiries ont été rénovées en 2013, dont la rue Mathis.

- Liste des communes concernées cette année : *Montmorot (rues Champ-Dessus et Mathy, chemin des Coulonges), Courlaoux (chemin des Caravottes), Messia-sur-Sorne (rues du Petit Tartre et Aymé-Berthod), St-Didier (impasse de l'Ecole), Mirebel (rues du Couchant et du Petit Chemin, chemins de l'Eglise et de Verges), Verges (rue du Château et impasse St-Michel), Publy (rues du Château, du Four et du Puits), Trenal (rue de la Fontaine), Perrigny (rues des Tartres et des Tourterelles), Vevy (chemin du Clos), Frébuans (rue des Clusiaux), Briod (chemin de St-Etienne de Coldre), Revigny (chemin de la Saugette), Courbouzon (chemin des Murots), Chille (chemin des Combes), Chilly-le-Vignoble (rue du Lavoir), Villeneuve-sous-Pymont (chemin du paradis), Pannessières (chemin de la Lième au Pin), Lons-le-Saunier (rues Regard, Mendès-France, du Château-d'eau et chemin des Pendants).*

> LE VERRE ? C'EST DANS LES CONTAINERS !

En octobre, le Sydom avait lancé une campagne d'informations autour de la collecte du verre. L'objectif étant de rappeler que les bouteilles, pots et bocaux de cette matière ne se mettaient ni dans les bacs gris, ni dans les bacs bleus, par mesure de sécurité et de coût.
Du 17 au 31 décembre, une seconde phase de communication incite les usagers à les déposer dans l'un des 1 128 containers que compte le Jura. A titre indicatif, ce sont environ 11 000 tonnes de verres qui sont chaque année traités dans le Jura.

ECLA : c'est voté !*

Le 24 septembre dernier, le conseil communautaire a voté 20 délibérations.

- ZAC de Messia-sur-Sorne :
La Zone d'Aménagement Concerté a fait l'objet d'une délibération lors du dernier conseil d'agglomération. Les élus communautaires se sont ainsi prononcés pour l'engagement d'une étude et en faveur d'acquisitions de terrains, préalablement à la réalisation de cette ZAC. Une aubaine pour les entrepreneurs jurassiens.

- Logements sociaux :
Les élus d'ECLA ont voté le financement de sept logements, rue Raymond-Rolland dans le quartier des Mouillères, répartis sur un premier bâtiment de 5 logements et un second de deux logements, dédié pour l'Union départementale des associations familiales. Soit 4 places d'hébergement en plus pour les personnes en grande difficulté.
Par ailleurs, les élus d'ECLA ont également voté le financement de la réhabilitation de 20 logements du Foyer Jurassien, situés au 105 rue des gentianes. Ces travaux permettront d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment.

- Conservatoire :
Les tarifs du Conservatoire sont, pour une année, de 160,50 € pour les élèves habitant dans les communes d'ECLA, et de 350,50 € pour les autres élèves.

**Compte-tenu des délais de réalisation de ce numéro d'ECLA & Vous, le conseil communautaire du 9 décembre fera l'objet d'un compte-rendu dans le prochain numéro.*

E&V_2.indd 6 30/12/2013 16:38:27

Avec ECLA, le bon moment pour engager des travaux

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, lancée par l'Agglomération fin 2012, donne accès, sous conditions, à d'importantes aides financières. Elle durera 5 ans.

Communément appelée OPAH-RU, l'opération mise en place par ECLA, avec l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) a pour buts principaux d'encourager les travaux de rénovation thermique et d'adaptation des logements au handicap ou au vieillissement. Elle soutient aussi les travaux de réhabilitation des logements vieillissants ou vacants dans le centre des communes.

Chez les propriétaires occupants
Les aides de l'ANAH sont attribuées sous conditions de ressources. Ces conditions ont évolué depuis le 1er juin 2013. Le dispositif permet désormais à un jurassien sur deux d'accéder à des aides financières.
Aussi, dans le cadre de travaux d'économies d'énergie performants, les aides peuvent-elles aller jusqu'à plus de 80% du coût des travaux engagés, avec le programme national « Habiter mieux ».

Pour les projets locatifs
Dans ce cas de figure, les aides de l'Anah sont attribuées sans condition de ressources, mais sous réserve du conventionnement des logements après travaux. Priorité est donnée aux logements vieillissants ou vacants et très vétustes. Depuis le 1er juin 2013, les programmes d'économies d'énergie performants dans les logements locatifs existants sont également subventionnables.

Des conseils gratuits
Pour rappel, Jura Habitat dispense des conseils personnalisés et gratuits, financés par ECLA et l'ANAH, dans le cadre de visites-diagnostics. Ces conseils sont à la fois techniques et financiers. Attention néanmoins, à ne pas engager les travaux, avant tout contact.

> Renseignements :

Jura Habitat
32 rue Rouget de Lisle
Tél. : 03 84 86 19 10
contact@jurahabitat.fr
Accueil du public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

ECLA s'appuie sur l'expertise de Jura Habitat pour inciter à la rénovation dans les logements anciens.

> LE PROJET DE FUTUR CASERNE A L'ETUDE

Des interventions en moins de 20 minutes.

Lors du dernier conseil communautaire, le dossier de la caserne a connu une nouvelle avancée, avec la présentation d'un projet d'implantation à Villeneuve-sous-Pymont.

Près des grands axes
En effet, un site a été identifié sur cette commune pouvant répondre aux contraintes propres à ce type d'équipement : surface, nivellement, et surtout ancré dans le territoire de l'agglomération à distance raisonnable des habitations. Le site est aussi à proximité immédiate des grands axes de communication. Ainsi, les équipes de sapeurs-pompiers pourraient intervenir sur leur zone en moins de vingt minutes.

2,5 millions pour ECLA
Les élus d'ECLA se sont prononcés favorablement, lors d'un vote, sur cet emplacement. Le projet, estimé à 5 millions d'euros, est cofinancé, à parts égales, par l'Agglomération et le Conseil général du Jura. La maîtrise d'ouvrage est du ressort du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).
A présent, une phase de concertation avec les différents interlocuteurs de ce dossier est engagée.

E&V_2.indd 7 30/12/2013 16:38:29

Album de famille

2e édition du challenge « Au travail sans ma voiture ». Dans le cadre du Plan de Déplacement Inter-Etablissements lancé par ECLA, cette opération a permis d'économiser une tonne de CO2 en trois jours.

Son et Lumière de Verges. L'association les Castellins a fait le plein à Verges, pour son premier son et lumière, « Martin sous Charles Quint », présenté au château du village en juillet.

Yoann Portailler champion de France. Devant les siens, le boxeur super-plumes du Ring Athlétique Lédonien a décroché le titre national. Une fierté pour les sportifs de l'agglomération.

Nouvelle saison pour les Scènes du Jura. Pour sa première saison sous le label Scène Nationale, « Les » Scènes du Jura réaffirment leur pluralité, avec le soutien d'ECLA.

Cérémonie de l'OIS. L'Office Intercommunal des Sports a récompensé les sportifs à la salle des fêtes de Messia, lors de sa traditionnelle cérémonie.

Inauguration du pont de Vatagna le 16 septembre 2013. L'ouvrage a été rénové sous maîtrise d'ouvrage d'ECLA, pour un coût total de 220 157 €.